



Echo de la mare

Bulletin municipal de la commune de Mittainville – juin 2020 - n°68



1er conseil...

Le 1er conseil municipal de la mandature a eu lieu le 23 mai à huis-clos, dans le respect des normes sanitaires mises en place par le gouvernement.

Il a donné lieu à l'élection de
Madame le Maire :
Corinne Rostan,
1er adjoint :
Michel Marechal
et 2ème adjoint :
Cédric Tatara.

Le compte-rendu est consultable sur le site de la mairie.
Les conseils municipaux continueront à se tenir le dernier jeudi de chaque mois à 20h sauf contre ordre.

Edito

Les élections du 15 mars 2020 ont confirmé la liste « Partageons Demain » pour gérer notre village.

C'est pour nous une marque de confiance et les résultats du scrutin sont un témoignage de légitimité.

Cette élection s'est déroulée dans un contexte inédit, une pandémie qui a mis notre village, notre pays en veille. Aussi nous tenons à remercier l'ensemble des habitants qui se sont déplacés pour voter (+ de 50%) et respectons le choix de ceux qui ont préféré s'abstenir par prudence.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus, qui par leur vote, samedi 23 mai, m'ont témoigné toute leur confiance en m'élisant pour la première fois en qualité de maire, investiture qui fait suite à 12 années d'engagement pour notre commune. De plus, je sais d'ores et déjà qu'au-delà de cette équipe, je peux compter sur le dévouement des agents municipaux, sur leur professionnalisme et leur compétence.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également et surtout son importance et la responsabilité qui m'incombe. C'est avec un mélange de fierté et beaucoup d'humilité que je continuerai, comme par le passé, à partager avec vous ma disponibilité et mon énergie.

« Ayons l'ambition, ensemble, du bien vivre à Mittainville » sera notre conduite. Nous mettrons notre énergie, notre disponibilité et notre engagement à votre service, pour mener à bien nos projets dans l'intérêt général.

Nous nous engageons à être les élus de toutes et tous dans un esprit de respect et d'écoute. Il n'y a pas de mandat municipal sans proximité.

Le contexte national nous a, hélas, contraint à travailler autrement depuis bientôt 3 mois. Dans quelques semaines nous allons préparer et voter le budget, c'est à dire amorcer le travail qui est devant nous à l'aube de 2021.

A nouveau mandat, nouvelle formule, l'Echo de la Mare vous est aujourd'hui distribué dans vos boîtes aux lettres sur du papier recyclé. Sans doute évoluera-t-il avec le temps et les attentes mais il restera le lien qui nous permettra de vous rendre compte.

Il sera toujours publié sur le site internet de la commune. Si vous ne souhaitez pas le recevoir dans votre boîte, merci de nous le faire savoir par mail ou de déposer un petit mot dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous y trouverez un rapide retour sur les échanges, les idées, les besoins qui ont été formulés lors de notre réunion publique. Nous nous appuierons dessus pour être au plus prêt de vous dans une démarche de démocratie participative permettant à chacun d'entre nous d'être, à partir d'aujourd'hui, un acteur de notre bien commun, notre village Mittainville.

Corinne Rostan



Retour sur la réunion publique du 8 mars 2020

Remboursement des Pass Navigo

(mois d'avril et les 10
premiers jours de mai)

Afin de dédommager les abonnés qui n'ont pu utiliser les transports franciliens à cause des mesures de confinement et de soutenir les personnes qui doivent se déplacer, un remboursement a été décidé par la région Île-de-France et Île-de-France Mobilités. Ce remboursement n'est pas automatique.

Il faut se connecter sur mondedommagementnavigo.com pour en faire la demande en renseignant votre numéro de passe ainsi que votre date de naissance. Vous devez également indiquer votre adresse mail pour être informé du suivi de votre demande.

Il concerne le mois d'avril et les 10 premiers jours du mois de mai pour les abonnements : Navigo mensuel et annuel pour avril, Navigo senior, carte ImagineR.

A noter...

Par arrêté préfectoral, les opérations administratives de destruction du sanglier par tirs de nuit par les lieutenants de l'ovierie du département des Yvelines initialement en vigueur pour une durée de deux mois jusqu'au 31 mai 2020, sont prolongées jusqu'au 30 juin 2020.

1/ Sécurité et aménagement des espaces de circulation

La limitation de vitesse sur nos routes, le non respect de la signalisation, la possibilité d'un comptage des véhicules et plus largement la sécurité de circulation dans notre village ont été des thèmes partagés par tous.

C'est un point fort de notre engagement et nous solliciterons le Conseil Départemental pour une étude globale, la faisabilité et le financement de certains travaux et aménagements des routes afin de garantir la sécurité de nos routes. Nous avons commencé et sommes en train d'installer un miroir de sécurité à l'intersection de la rue des Roches et RD.

Des questions relevant de la commune comme le stationnement, l'entretien des trottoirs , la vidéosurveillance (emplacement des caméras) et la protection du défibrillateur ont été soulevées..

La Mairie mettra tout en œuvre pour améliorer ces différents points dans le cadre d'une sécurité renforcée pour tous. Une carte des chemins vicinaux vous sera communiquée.

La mairie rappelle que l'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Les concessions au cimetière sont également soumises aux mêmes règles.

La question de la mobilité et plus particulièrement celle du transport entre nos villes et villages reste prépondérante pour nos administrés

Cette compétence relève de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires. Il n'empêche que notre devoir est de faire connaître nos besoins et nous engagerons avec le nouveau conseil communautaire une réflexion sur le dispositif existant et son amélioration.

2/ Contrat rural – PLU – Urbanisme

Les thèmes abordés en matière d'urbanisme sont divers mais quels qu'ils soient ils ont tous un impact sur notre commune. Nous avons entendu : Contrat rural, révision du PLU, terrains disponibles dans la commune, installation de la nouvelle salle des fêtes, travaux de l'Eglise (clocher et toiture) etc...

Nous avons évoqué dans notre programme de mixer la ruralité et la modernité par la maîtrise de l'urbanisation grandissante du village pour la conservation et le respect de l'harmonie du village et de son aspect rural et si nous le pensons nécessaire cela peut nous amener à travailler sur la révision de notre PLU.

Nous avons également évoqué le besoin d'une salle associative qui répondrait aux attentes de nos associations existantes et futures pour favoriser leur dynamisme et dédier la salle Fernand Château à nos services périscolaires. C'est probablement un premier dossier qui sera proposé en réunion de travail en plus des demandes de construction que nous examinerons avec beaucoup d'exigences. Nous continuerons nos actions, déjà amorcées, pour la révision de la toiture de l'église comme celle du clocher ainsi que la mise en place d'un schéma communal de défense contre l'incendie bien que la période de confinement ait ralenti de façon conséquente nos interventions et échanges.

3/ Ecologie – Energies renouvelables – Décharge publique

Eclairage public

La période de confinement nous a amené à l'interruption de l'éclairage public. Cela répondait à la fois à un contexte de crise sanitaire mais également au souhait de ne pas éclairer nos routes à une époque de l'année où les journées s'allongent. Une réflexion sera menée concernant les horaires de l'éclairage public ainsi que, l'utilisation de LED.

Epandages des boues, et zone de stockage

Le dossier est clos et consultable en Mairie. Il n'y a pas de zones de stockage dans la commune.

Décharge publique

Lundi 25 mai, le feu a dévasté la décharge publique nécessitant l'intervention de 3 véhicules de pompiers. Il nous a été rappelé qu'un arrêté préfectoral interdit les feux de déchets verts.

L'avenir de cette décharge de végétaux verts mis à la disposition de nos concitoyens sera un sujet du prochain conseil municipal. En attendant, la décharge publique est fermée jusqu'à nouvel ordre.

La mairie vous invite à vous rendre à la déchetterie dont nous dépendons. Les sacs de déchets verts seront toujours ramassés chaque lundi matin par la SIEED en période de collecte.



4/ Communication – Participation à la vie de la commune- Relations avec les diverses associations

Plate-forme pour échanges entre Mittainvillois

Un onglet spécifique dédié à ces échanges pourrait être envisagé sur le site de la Mairie

Vie du Conseil Municipal

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont affichés à la Mairie et figurent également sur le site de la Mairie. Nous vous invitons à y assister.

Participation des jeunes à la vie municipale

Les jeunes Mittainvillois pourront être consultés et associés à la vie du village s'ils le souhaitent.

Relations avec les diverses Associations

Les relations seront maintenues et renforcées avec les différentes Associations de Mittainville existantes ou à venir.

Et aussi ...

Et le terrain de pétanques ?

Le terrain existe.

Il se trouve près de la salle communale.

La mairie fera appel aux amateurs pour la remise en état de ce terrain – lieu de convivialité.



Juin : fleurissement du village

La commune fera appel à la collectivité pour aider au fleurissement du village.

Nous aurons besoin de bonnes volontés, de gentils donateurs pour embellir les parterres Mittainvillois.



Agenda

- Juin : fleurissement collégial du village
- Pour des raisons de santé publique les festivités estivales, organisées par le comité des fêtes, sont annulées.
- La commune organisera un grand pique-nique au bord de la mare pour faire plus ample connaissance dès que le gouvernement autorisera les rassemblements



Yvelines Etudiants Seniors

Vous vous sentez isolé(e), vous souhaitez bénéficier d'appels et d'activités de convivialité (échanges intergénérationnels par téléphone, visites sous réserve de votre accord...) durant l'été prochain.

Chaque été, le Département des Yvelines met à disposition un service gratuit d'étudiants qui souhaitent aller à la rencontre des personnes âgées et agir dans le cadre de la prévention des risques canicule. Cette année, le Département des Yvelines prend toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien du dispositif dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service au : 01.61.31.28.70 de 14h00 à 17h00 ou par mail sudyvelines@mda.yvelines.fr

Commerces proximité

Chez Sonia "ÉPICERIE SERVICES"

Relais Poste

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h45 à 13h30 et de 15h45 à 19h30

Samedi et dimanche de 8 h à 13 h

Fermé le mercredi

La Boissière-École : Tél : 01.34.94.36.90

Chez Saïd "ÉPICERIE MULTI-SERVICES"

Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi
de 8h à 13h et de 15h30 à 20h30
et dimanche de 8 h à 13 h30 et de 16h à 20h

Fermé le lundi

Hermeray: Tél : 01.34.83.56,65

Thierry Taxi – Mittainville

06 30 50 80 18

thierrytaxi@orange.cf

Mairie

5 rue de la Mairie

78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62

Fax : 01 34 85 01 94

secretariat@mairie-mittainville.fr

Site : www.mairie-mittainville.fr

Heures d'ouverture au public :

Mardi : de 16 h à 18 h

jeudi : de 15 h à 18 h

samedi : de 10 h à 12 h

En raison de la crise sanitaire, nous privilégions les rendez-vous pris par mail ou par téléphone

Collecte des déchets

Lundi : déchets verts

première collecte 30 mars 2020

dernière collecte : 7 décembre 2020

Vendredi : ordures ménagères &
écoemballages

Prochain ramassage des encombrants
10 juin 2020

Directrice de la publication :

Corinne Rostan

Comité de rédaction :

Virginie Commun

Elisabeth Dufailly

Mireille Prades-Rigal

Echo de la mare consultable
sur le site de la mairie